

Que devient l'Arboretum des Barres ?

Alors qu'un technicien de l'ONF s'occupe en solitaire de l'abattage de nombreux arbres, les amoureux du site des Barres, toujours menacé de fermeture dans un an, se posent la question du devenir du domaine, propriété de l'État.

Aucune information n'est donnée pour l'instant par la communauté de communes chargée de la gestion du site pour deux ans, même si certains délégués se demandent pourquoi, par exemple, la subvention promise par l'AME n'a pas encore été versée...

Récemment, le sénateur Jean-Pierre Sueur a demandé au gouvernement de mieux s'occuper du site nogentais et aussi de la forêt d'Orléans tout entière,



Difficile aujourd'hui de prévoir la destinée de l'Arboretum des Barres.

d'un point de vue financier mais aussi sur les plans écologique, économique et touristique. Même si une réouverture

éventuelle est suspendue au règlement de la situation sanitaire actuelle, le parlementaire a notamment souligné « que le

projet d'ordonnance présenté par le Gouvernement n'était pas du tout à la hauteur des enjeux ». À suivre...